

# SALLE « SALÈVE » (Maison des Associations)

## FICHE DESCRIPTIVE ET CONDITIONS D'UTILISATION

# 1/ <u>DESCRIPTION ET CONTENU DE LA SALLE</u> :

Salle située au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Associations, la première à droite en haut de l'escalier. Cette salle est accessible aux personnes à mobilité réduite. Salle disposant de tables, de chaises et de sanitaires.

2/ <u>CAPACITE MAXIMUM D'ACCUEIL</u>: 30 PERSONNES

- 3/ <u>UTILISATION</u>:

  → Réunions privées.
  - → Réunions de faible envergure ouvertes au public sur demande et étudiées au cas par cas.

### 4/ PERIODE ET HORAIRES:

TOUTE L'ANNEE DE 9 HEURES A 24 HEURES, en fonction de l'ordre de priorité.

### 5/ TARIFS ET CAUTION:

	Particuliers	Associations	Autres associations et sociétés
	Arenthonnais	Arenthonnaises	extérieures, artisans et commerçants
Prix de la location	Non autorisé	GRATUIT	Du 01/10 au 30/04: Journée = 160 €
			½ journée : 60 €
			Du 01/05 au 30/09 : Journée = 85 €
			½ journée = 45 €
Caution	/	/	100 €

<u>Date</u> :	Signature du beneficiaire du contrat de location :
Nom:	
Prénom:	
Adresse:	
Téléphone:	
La signature de cette fiche descriptive atteste que et des conditions d'utilisation de la salle municip	e le bénéficiaire a pris connaissance de la description pale.